



Marine ; Direction de la flotte de commerce (1952-1973)

Répertoire (19830297/1-19830297/9)

Archives nationales (France)
Pierrefitte-sur-Seine
1983

INTRODUCTION

Référence

19830297/1-19830297/9

Niveau de description

fonds

Intitulé

Marine ; Direction de la flotte de commerce

Intitulé

Mer ; flotte de commerce et équipement naval

Date(s) extrême(s)

1952-1973

Présentation du contenu

VERSEMENTS N os 273 et 284

(Paquebot *France*)

MAR 7851 à 7871 et Mar 7967 à 7975

Les dossiers constitués au sujet du *France* au secrétariat général de la marine marchande sont nombreux : le secrétaire général et son cabinet, la direction de la flotte de commerce, la sous-direction des gens de mer se sont concurremment occupés du navire, particulièrement lors de la cessation de son exploitation et de son désarmement, la construction et le financement du paquebot ayant relevé de la direction A.E.M.N. Affaires économiques et matériel naval, aujourd'hui flotte de commerce et équipement naval (F.C.E.N.). . Ainsi le cabinet a suivi avec autant d'intérêt les développements de la grève de la mi-septembre 1974 que la sous-direction des gens de mer, et le reclassement du personnel, dans le cadre d'une réorganisation de la C.G.M. Compagnie-générale maritime, issue de la fusion des Messageries maritimes et de la Compagnie générale transatlantique. par le moyen d'une résorption d'effectifs, dépendait du bureau chargé de l'économie mixte à la direction F.C.E.N.. Les offres et les avis fantaisistes ou dignes d'attention lorsqu'il s'agit de vendre ou de réutiliser le *France*, étaient dispersés sans hiérarchie apparente parmi les papiers du secrétaire général et ceux des bureaux. Les archives du secrétaire général Jean Chapon (en fonction de 1975 à 1978), qui ne sont pas incluses dans ces versements, sont extrêmement décevantes, composées de petits dossiers récapitulatifs d'information, sans trace de l'intervention de ce fonctionnaire, bien plus nette dans les papiers des bureaux Archives nationales (Cité de Fontainebleau), Mar 3359. .

Beaucoup plus faciles à classer et à regrouper dans le respect des fonds étaient les archives concernant la construction du *France*. Il n'a pu être possible de réunir en un unique versement les liasses rassemblées, du fait de la découverte tardive et fortuite de la majeure partie des archives du directeur-adjoint de la flotte de commerce Y. Rocquemont Cet ingénieur de l'armement (génie maritime) fut détaché à la Marine marchande en 1951. Il fut à la tête du bureau technique puis sous-directeur, chef du service du matériel naval (1957), de la direction A.E.M.N., et directeur-adjoint de F.C.E.N. en 1964, et quitta la direction en 1972. , abandonnées dans un local qu'il occupa à la fin de sa carrière. De fait le versement n° 284 est une partie de fonds organiquement constitué, tandis que le n° 273 est plutôt un regroupement de parties de fonds ayant trait à un même sujet. Cette adoption du principe de pertinence est involontaire, et due à l'état dans lequel ont été retrouvés ces papiers, sans maître, mêlés, sur les rayonnages de la salle d'archives.

https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_020694

Il n'est pas dommageable que les archives du sous-directeur Rocquemont n'aient été fusionnées au reste du "fonds" *France*, et particulièrement aux papiers des directeurs Desforges et Poirier (ce dernier abandonna la direction

A.E.M.N. en 1962) car la pertinence administrative n'a été appliquée que par le DDCAD (vers la fin 2002) à l'archivage des fonds de la

haute main sur les affaires du *France* et notamment sur le règlement financier complexe dû au caractère exceptionnel du navire et à l'aide hors du droit commun qui fut consentie par l'Etat pour la construction. Il fit partie de la commission chargée de fixer le supplément d'aide en 1965-1967 (en exécution du décret du 28 mai 1959). Ses papiers étaient en conséquence considérés comme les plus complets dès l'origine, et l'on parle à leur sujet au moment de la construction du paquebot de dossier "historique" ou "fondamental", le directeur renvoyant à son adjoint les pièces à placer dans ce qui était considéré comme le dossier de référence. Ce dernier fut d'ailleurs pourvu d'un cadre de classement, de séries et sous-séries méthodiques, d'une cotation numérique, qu'il n'a pu être question de restituer pour des liasses abandonnées sans ordre, et passablement compliquée de plus (on retrouve une cotation différente mais de même modèle dans les archives du versement n° 273, ce qui laisse présumer qu'une partie des papiers du sous-directeur s'y est glissée, ou du moins que celui-ci a organisé ceux de ses supérieurs).

Les études relatives à la nécessité de construire un nouveau paquebot pour exploiter la French Line et assurer le transport des passagers jusqu'à New-York furent activement menées à partir de 1954, et la lettre de commande du paquebot fut envoyée en juillet 1956. L'Etat devait verser une aide considérable au chantier de Penhoët pour ce paquebot de 55 000 t, qui devrait être mis en service par la Compagnie générale transatlantique, entreprise d'économie mixte : le contrôle de l'Etat était donc omniprésent. Jusqu'à 1962, date de la remise du navire à la compagnie, on dispose d'une importante documentation, après quoi il ne faut compter dans ces versements que sur les papiers relatifs à la liquidation de l'aide, effective peu de temps avant la décision de ne plus accorder de subventions à la compagnie pour combler les déficits qu'elle enregistrait à cause du *France*, surtout lorsque la crise économique s'abattit sur l'Europe en 1973. On ne trouvera donc quasiment rien sur les dix années de service du paquebot, sinon à titre rétrospectif. En revanche, les archives laissées par les services lors du retrait de service du *France* sont à la mesure de l'ampleur nationale que prit cette affaire Versement n° 273, liasses 16 à 21. Les circonstances de la vente définitive du paquebot à un armement norvégien n'ont rien laissé apparemment, qui soit livré aux archives pour le moment : le dossier du conseiller juridique s'y rapportant a été égaré notamment. Les hasards d'un déménagement permettront de le récupérer peut-être. Fonds complémentaires : Archives nationales (Cité de Fontainebleau), Mar 6776 (versement des conseillers techniques du secrétaire général Vélitchkovitch, sur les incidents de la fin de 1974).

Sommaire Art 1-9 (MAR. 7967-7975) : Construction du paquebot France : Notes, comptes rendus de réunions, préparation du marché, préparation du contrat, actes additionnels, prix, installations électriques

Nom du producteur

- [Direction de la flotte de commerce](#)

Localisation physique

Pierrefitte

Termes d'indexation

navire; construction navale; plan; foires et marchés; France (navire); procès-verbal de séance; plan; marché public

Répertoire (19830297/1-19830297/9)

19830297/1

MAR. 7.967

Paquebot France : construction (correspondance, notes, comptes-rendus de réunions).

1952-1955

Voir MAR 7851

19830297/2

MAR. 7.968

France.

1955-1956

19830297/3

MAR. 7.969

France.

1956-1960

19830297/4

MAR. 7.970

France : - préparation du marché définitif et révision du prix d'origine (modification des spécifications, coût des emmenagements, intervention de la commission des marchés, suppléments et ristoures (1956-1958), cahier des charges des emmenagements, projet de contrat de 1959) ;

- établissement de la décision d'aide spéciale et élaboration du décret dérogeant au droit commun des constructions navales, prélèvement spécial sur les bénéfices.

1956-1959

19830297/5

MAR. 7.971

France : préparation du contrat de construction (correspondance avec le chantier de Penhœt et la C.G.T. 1, projets de contrats).

1960-1961

1. Compagnie générale transatlantique.

19830297/6

MAR. 7.972

Paquebot France : annexes au contrat de construction (spécification de la coque et des installations électriques de l'appareil propulsif ; modifications apportées à ces spécifications ; plans d'emménagement et d'installation de l'appareil propulsif ; liste des modifications transformant le paquebot envisagé en juillet 1956 en paquebot contractuel (en 1961).

1955-1961

Le contrat date de mai 1961 mais les clauses ont été élaborées depuis 1955.

19830297/7

MAR. 7.973

France : - élaboration du 1er acte additionnel au contrat (projets, correspondance avec la C.G.T., travail de la commission des marchés, texte définitif de 1965) ;

- allocation d'aide (liquidation, mesures adaptées au cas particulier, primes techniques, pénalités de retard, prélèvement sur les bénéfices.

1962-1973

19830297/8

MAR. 7.974

Prix du France : calcul des ristournes et suppléments, aide supplémentaire (travaux de la commission Froidevaux prévue à cet effet par décret du 28 mai 1959).

1964-1967

19830297/9

MAR. 7.975

France : installations électriques (étude et spécifications) ; essais (croisière préalable à la livraison) ; retard de la livraison et sursis ; procès-verbal de recette et de prise en charge ; stabilité et primes techniques.

1954-1962